



CONSIGNES APPLICABLES POUR LES VISITES DES PROCHES

AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC

Ce protocole présente la conduite à tenir relative aux visites des patients hospitalisés au Centre hospitalier de Cadillac, dans le respect des nouvelles recommandations du ministère des solidarités et de la santé.

Conditions des visites

La demande de visite doit émaner du patient, et dans le cas où le patient ne peut pas l'exprimer formellement en première intention, son avis est sollicité et pris en compte quant à l'éventualité d'une visite. Les créneaux de visites étant limités, les familles et proches sont informés qu'ils seront priorisés par l'équipe médico-soignante, en tenant compte de l'état de santé des patients, des disponibilités des familles et de celle des soignants.

Principe

- Les visites sont organisées dans des lieux extérieurs couverts dédiés (une seule visite à la fois dans ce lieu)
- Il ne devra pas y avoir de contact physique entre le(s) visiteur et le patient (distance physique d'au moins 1,50m, avec séparation type plexiglass)
- Interdiction d'échange d'objets ou de denrées.
- Les visites ont lieu du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00, sur rendez-vous
- Durée de la visite : 20 minutes maximum
- Chaque patient peut recevoir au maximum 2 personnes (qui sont obligatoirement majeures)

Prise de rendez-vous

- a) Les proches prennent impérativement contact avec l'équipe de soins pour convenir d'un rendez-vous.
- b) En cas de première prise de contact par téléphone, la demande de rendez-vous est confirmée par message électronique à l'équipe de soins
- c) Le rendez-vous (date, heure, lieu, durée) est confirmé par message électronique à la famille, accompagné du présent document d'information et d'un plan. Ce document contient les règles à respecter lors de la visite, il tient lieu de charte de bonnes pratiques. Le maintien du rendez-vous constitue un engagement formel de la famille à respecter l'ensemble de ces règles.

Déroulement de la visite

- A l'arrivée de l'entrée du site, un professionnel vérifiera que la famille dispose effectivement d'un rendez-vous. Si tel est le cas, le ou les deux membres de la famille autorisés sont invités à entrer dans le site et à se rendre directement sur le lieu de rendez-vous qui leur a été communiqué par l'unité de soins
- Un flacon de solution hydro-alcoolique (SHA) sera mis à disposition des familles sur le lieu de rendez-vous
- Il est recommandé aux familles de porter un masque grand public lors de la visite
- Le patient sera accompagné par un professionnel soignant jusqu'au point de rendez-vous et restera présent pendant toute la durée de la visite. Il s'assurera notamment du respect des consignes

- Le lieu de visite sera désinfecté entre chaque visite
- En cas de transgression des règles par les visiteurs, le rendez-vous sera interrompu et les visites seront suspendues
- RAPPEL pour le site central de Cadillac : le dépôt d'affaires personnelles pour les patients reste organisé selon les modalités antérieures, par remise à l'agent de sécurité au niveau de l'entrée du site. Ne pas amener d'affaires personnelles le week-end, sauf impossibilité ou urgence.



Lieux de RDV pour les visites